

A N N A L E S  
**BRETAGNE**  
PAYS DE L'OUEST

## Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest

Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine

113-4 | 2006

Varia

---

# Un monde ouvert sur l'extérieur : mobilité et migrations dans l'élection de Poitiers au XVIII<sup>e</sup> siècle

Hervé Lacrampe

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/543>

DOI : 10.4000/abpo.543

ISBN : 978-2-7535-1504-8

ISSN : 2108-6443

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2006

Pagination : 97-113

ISBN : 978-2-7535-0405-9

ISSN : 0399-0826

### Référence électronique

Hervé Lacrampe, « Un monde ouvert sur l'extérieur : mobilité et migrations dans l'élection de Poitiers au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 113-4 | 2006, mis en ligne le 30 décembre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/543> ; DOI : 10.4000/abpo.543

---

# Un monde ouvert sur l'extérieur : mobilité et migrations dans l'élection de Poitiers au XVIII<sup>e</sup> siècle

Hervé LACRAMPE

Professeur agrégé d'histoire et géographie  
GERHICO – Université de Poitiers

## **Histoire et migration : saisir l'insaisissable**

La migration fascine. Insaisissable, trouble, chaotique, elle est un défi. Un bilan historiographique nécessaire ouvre la voie à une définition des enjeux et des pistes de recherche, étape essentielle avant d'apprécier la turbulence du monde rural vu à travers le prisme de l'élection de Poitiers<sup>1</sup>. Le principe de sédentarité des populations rurales se présente comme une vulgate bien ancrée des travaux d'histoire moderne, renforcée par les études successives menées en démographie historique. Une phrase de Pierre Goubert illustre bien la force de ce présupposé : « L'enracinement au village natal fut un fait éclatant de la France d'Ancien Régime<sup>2</sup>. » L'immobilité de ces populations s'appuie sur les données tirées des monographies paroissiales. Mais force est de constater que la reconstitution des familles ne s'intéresse qu'aux familles complètes qui, par définition, sont restées sur le territoire paroissial. Les familles ouvertes échappent à cette méthode, contribuant à forger une image biaisée de la réalité rurale.

L'endogamie a, en outre, aidé à renforcer l'affirmation d'une sédentarité rurale, d'un « horizon borné ». Or, une communauté mobile, comme celle des marins, par exemple, présente également une forte endogamie. La liaison n'est donc pas aussi évidente. L'habitude de rechercher un conjoint parmi la communauté ne permet pas de définir le rapport à l'espace.

---

1. Ce texte est extrait du mémoire de DEA que j'ai soutenu à l'université de Poitiers en 2002, sous la direction de Jacques Péret. Pour l'ensemble des lignes qui suivent, je remercie Alain Croix dont l'article cité plus bas a motivé mes recherches.

2. GOUBERT, Pierre, « Une richesse historique en cours d'exploitation : les registres paroissiaux », *Annales ESC*, 1954, p. 83-93.

L'historiographie n'a pas délaissé la question de la mobilité. Mais rares sont les travaux centrés sur les campagnes. Montagnes et fleuves ont servi de cadres à de magistrales études, mais le monde des plaines et du bas pays semble, pour sa part, comme « entaché » de normalité. Seul Paul Zumthor a traité de la question de l'appropriation de l'espace, du champ des mobilités dans son essai *La Mesure du monde*, centré sur l'Europe médiévale<sup>3</sup>. Pour le reste, mobilité et migration apparaissent en marge des études. Ce n'est que très récemment, au début des années 1990, que le contexte intellectuel a remis le thème des migrations et des étrangers au premier plan. On peut citer l'essai d'Hervé Le Bras, *Le Sol et le sang*, celui de Philippe Sénac, *L'Image de l'Autre : l'Occident médiéval face à l'Islam*, les travaux de Jean-François Dubost et d'Yves Lequin<sup>4</sup> sur les étrangers ou encore d'Alain Croix, en particulier son article paru dans *Histoire et Sociétés rurales*<sup>5</sup>.

La notion de mobilité s'inscrit dans une remise à neuf de notre vision des communautés rurales. Par définition, le travail est acrobatique car l'objet d'étude est mouvant, éphémère, turbulent. Ces individus passent et ne laissent qu'une trace, un témoignage fugace : il faut donc les détecter au travers des témoignages des collecteurs d'impôts, des prêtres ou des hommes de loi. La stabilité et l'instabilité ne peuvent pas se juger sans analyse de l'arrière-plan foncier, de la situation socio-économique. Les conditions d'accès à la terre favorisent-elles cette sédentarité ? Comment définir une population ancrée dans sa paroisse sans définir derrière des réseaux de clientèle et des règles fortes d'héritage ? Toute la relecture des sources traditionnelles s'impose. L'historien américain Collins<sup>6</sup> jette les bases d'un premier questionnement en mettant en avant une structure villageoise duale associant un groupe d'individus stable, car possédant la terre et jouissant d'un solide réseau de clientèle, à une frange turbulente en constant renouvellement. La thèse a du charme et a été enrichie par Alain Croix<sup>7</sup>. De nombreux indices se sont accumulés. L'enjeu est donc de réunir ce faisceau de présomptions et d'en jauger la validité : nouvelle perspective ou micro phénomène. La séduction de l'hypothèse mérite d'être sur-imposée à la réalité sociale.

---

3. ZUMTHOR, Paul, *La Mesure du Monde : représentation de l'espace au Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1993.

4. LE BRAS, Hervé, *Le Sol et le sang : théories de l'invasion au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éditions de l'Aube, 1993 ; SÉNAC, Philippe, *L'Image de l'Autre : l'Occident médiéval face à l'Islam*, Paris, Flammarion, 2000 ; DUBOST, Jean-François, *La France italienne, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Aubier, 1997 ; LEQUIN, Yves, *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Aubier, 1997.

5. CROIX, Alain, « L'ouverture des villages sur l'extérieur », *Histoire et Sociétés rurales*, n° 11, 1<sup>er</sup> semestre 1999, p. 106-146.

6. COLLINS, J. B., « Geographical and social mobility in early Modern France », *Journal of social history*, 1991, p. 563-577.

7. CROIX, Alain, « L'ouverture des villages... », art. cit.

### De la séduction à l'hypothèse

L'actualité bibliographique soutenue témoigne de la vigueur de la question et de la multiplication des études croisées mêlant sociologie, géographie, histoire. La question nécessite d'abord qu'en soient définis les acteurs. Mobilité et migration sont entendues dans leur acception la plus large : migration internationale et locale. L'association des deux termes délimite un champ d'investigation large : les changements de domicile mais également les mouvements quotidiens, la micro mobilité usagère.

Quatre éléments servent de point de départ à l'appréciation de ces notions : durée d'installation, origine sociale des migrants, distance parcourue et rapport à l'espace. Il est certain que notre regard s'intéresse d'abord davantage à la question de la migration. Comprendre ce qui pousse une partie de la communauté à partir, définir les stratégies sous-jacentes, sont des moyens de mettre en évidence les fonctionnements invisibles de ces communautés. La migration, spectaculaire par nature, est le révélateur du rapport à l'espace, des stratégies familiales, des réflexes mentaux de ces populations. Elle est le point d'entrée de la question et introduit ainsi la problématique centrale : la mobilité de ces communautés et leur vision, leur appréciation, leur relation au territoire.

Les archives semblent à première vue très pauvres sur le migrant, tant sa nature est insaisissable et son apparition accidentelle. Mais, à y regarder de plus près, le migrant ou le voyageur interviennent assez souvent dans les actes d'Ancien Régime. Trois types de documents nous aident à en percevoir la réalité.

Examinons en premier lieu les rôles de taille et leur rubrique « nouveaux venus ». Tout a été dit ou presque sur les limites de la source : qualité de la rédaction, appréciation des fuyards, confusion entre départs et décès. L'usage de cette source extrêmement riche ne peut faire l'économie d'un passage par les registres paroissiaux. Mais il n'en reste pas moins un fait indubitable : les rédacteurs, issus de la communauté, établissent le rôle paroissial chaque année pour répartir l'impôt. Leur travail est de lister, pas d'analyser. C'est donc indirectement que l'on tire profit de leur travail en comparant d'une année sur l'autre leur rôle. La rubrique « nouveaux venus » ne se suffit pas à elle-même : on peut même dire qu'elle ne témoigne pas vraiment de l'arrivée d'immigrants dans la paroisse, mais plutôt de l'arrivée de personnes totalement étrangères aux réseaux de clientèle locaux. Il n'est pas rare, en effet, de noter que le retour d'enfants, de parents, de nouveaux mariés est inscrit dans le rôle et non à l'écart pour bien spécifier le point de vue de la communauté.

En parallèle, les archives nous réservent une source centrée sur ces migrants : les registres de translation de domicile<sup>8</sup>. Ils restent des docu-

---

8. LACHIVER, Marcel, « Une source méconnue pour l'étude de la mobilité géographique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle : les congés et translation de domicile », *Population*, septembre 1977, p. 353-371.

ments méconnus. Aucune étude ne les a dépouillés systématiquement : on peut simplement remercier Marcel Lachiver et André Benoist<sup>9</sup> d'avoir révélé l'extrême richesse de ces documents. Leurs conditions de rédaction sont encore floues : conservés à l'élection, ils indiquent le nom, la profession l'origine et la destination des « migrants ». Ces départs faisaient l'objet de déclarations passées devant l'élection par les collecteurs ou les curés. La distance entre la paroisse et le siège de l'élection limite déjà la précision des actes. Il est donc évident que beaucoup de départs échappent à la source. Toute analyse sérielle peut au mieux suggérer des tendances. La comparaison avec les rôles de taille est essentielle. Pour exemple, nous présentons les données chiffrées des départs et des changements de domicile pour l'année 1775, à l'intérieur de l'élection de Poitiers.

Cette première série de sources permet un traitement sériel de la question, ainsi que l'établissement d'un bilan chiffré de ces apparitions et disparitions de feux. En second lieu, nous pouvons faire appel à des sources plus aléatoires (actes de justice, archives hospitalières, registres paroissiaux). Elles ont le désavantage de ne pas toujours permettre le suivi des individus sur la longue durée et de ne pas quantifier le phénomène. Mais elles ont tout leur poids dans l'établissement de parcours individuels, dans l'appréciation de cette ouverture quotidienne. On peut citer les passages de mission, les troupes de théâtre ou l'arrivée d'étrangers. À côté du traitement sériel de l'information, elles nous invitent à passer à une micro histoire : l'événement est ici exceptionnel, mais il porte en lui les logiques propres de l'espace et de son usage. L'attention se focalise sur le détail, les termes employés pour désigner, par exemple, les mendiants souvent identifiés comme venant « du Limousin<sup>10</sup> ». N'oublions pas enfin que la reconstitution des familles et l'étude des mariages rendent compte de la fuite d'une partie des paroissiens, de la mixité des unions entre paroisses. En renversant le point de vue, ce ne sont plus les trois quarts des mariés qui sont des autochtones mais un quart qui vient d'ailleurs.

Dernier document riche en informations : les actes notariés. Contrats de mariage et baux à ferme nous montrent rapidement l'instabilité des masses rurales. La non reconduction des locations, la rotation des tenanciers remettent en question la vision traditionnelle en insistant bien sur le rôle essentiel de la terre. Mais, au-delà de cette lecture permettant d'apprécier quantitativement les mouvements, ces actes resserrent le regard autour d'un lieu : l'étude notariale. Les paysans parcourent parfois 20 kilomètres pour rencontrer leur notaire sans égard pour le facteur de proxi-

---

9. BENOIST, André, *Les Populations rurales du Moyen Poitou protestant*, Thèse, Université de Poitiers, 1983, 1027 p.

10. Cette province joue ici le rôle de frontière mentale, un lointain méconnu, difficilement localisable, flou. Ce « Limousin » incarne l'inconnu, une sorte de « royaume du prêtre Jean » à l'échelle provinciale. Il borne un horizon délimité par la non maîtrise d'un espace perçu comme immense.

mité. Des lieux de l'ouverture se définissent : l'étude, le cabaret, la foire, l'église. Quatre points, quatre bases d'une géographie mentale.

Richesse de sources est mère d'espoir. Les soupçons se multiplient pour définir cette extrême mobilité des communautés rurales. Reste désormais à établir le protocole, le questionnement critique organisant ces indices. Une première voie nous mène vers la question agraire : il s'agirait de lier stabilité, héritage et succession. Le parallèle avec le travail de Jean-Marc Moriceau sur les fermiers d'Île de France est inévitable dans la mesure où quelques itinéraires individuels permettront de qualifier la réalité sociale. Mais cette méthode permet aussi de juger du modèle proposé par l'historien Collins. Il ne se surimpose pas au travail, mais sert de point d'entrée pour juger ce phénomène migratoire. Sa mise en pratique s'inscrit dans une démarche multiscalair : de la paroisse au pays, de la famille au réseau. Plusieurs indicateurs méritent d'être croisés : migrant et identité familiale, migrant et fortune, migrant et possession foncière, durée d'instabilité et profession... En arrière-plan de la migration, se dessine la notion de vecteurs de l'ouverture : les transports, le monde de l'eau (les voituriers), le contrôle de la terre. Les lieux d'ouverture sont, si on y réfléchit, en constante création : ce peut être aussi bien la maison du maître où officient les jeunes campagnards que l'étranger en lui-même dont l'arrivée provoque un brusque éclatement du territoire connu. Cette mobilité fragilise dès lors la validité du cadre paroissial. Il n'est pas sûr que celui-ci résiste à l'analyse. L'idée d'un cloisonnement dans un cadre administratif et religieux peut laisser dubitatif. Le morcellement de l'espace, les impératifs matrimoniaux imposent déjà une distorsion de cette limite. Les pays d'habitat dispersé ne fonctionnent pas dans le cadre de la paroisse pour des raisons évidentes liées à la proximité ou à l'éloignement des lieux de vie, à l'exemple de la Gâtine<sup>11</sup>. Il existe de fait une grande différence entre l'organisation administrative du territoire et la réalité de son usage. La lecture stricte de la paroisse s'efface au profit d'une vision personnelle, quotidienne de l'espace.

C'est presque naturellement que notre travail infléchit sa démarche vers la géographie en s'inspirant des travaux de Peter Gould. La construction de cartes mentales est nécessaire pour bien saisir cette gestion de l'espace au travers des aires de solidarité, du champ de la sociabilité, de ce que l'on peut nommer les « frontières du quotidien ». Ce travail nous oblige à forger un nouveau cadre géographique, le pays, conçu non seulement comme l'aire d'influence d'une ville mais aussi comme un bassin de 10 à 15 km autour des villages, une « aire de turbulence » où se tisse la solidarité, où se développe la vie communautaire<sup>12</sup>. Un effort particulier a été apporté sur la définition et la délimitation de ce pays. Dominique Guillemet précise pour le Centre-Ouest la triple signification du terme : pays milieu, pays pola-

11. PÉRET, Jacques, *Les Paysans de Gâtine Poitevine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, La Crèche, Geste édition, 1998.

12. Jacques Péret insiste bien sur le rôle du mariage dans la délimitation de ces pays.

risé, pays perçu<sup>13</sup>. Une véritable psychologie du regard se dessine au travers de nos sources : une étude quasi littéraire s'impose pour discerner cette relation charnelle au pays. La thèse d'Anne Zink devient dès lors un recours indispensable pour définir « ce qu'étaient les pays dans la France de l'Ancien Régime : ce qui faisait que chacun formait une entité cohérente quand on le regardait de l'intérieur et originale quand on le comparait aux voisins<sup>14</sup> ». Notre étude suit ce travail en se focalisant sur deux territoires particuliers : les pays vécus et les pays voulus, pour reprendre la nomenclature de l'auteur. Le pays officiel agit comme un « négatif » permettant de montrer la non-existence d'usages coutumiers ou d'une civilisation partagée. Le pays se lit donc sous l'angle de la civilisation : institutions, privilèges, histoires prennent corps dans des aires culturelles qui se délimitent par un rapport au territoire, un usage du mariage.

Cette double perspective nous invite à resserrer encore le regard autour du migrant proprement dit. Le personnage est un nœud de signification. Il nous révèle d'une part l'instabilité des professions en ajoutant la dimension historique : il semble par exemple que les mouvements des meuniers soient fonction de leur mobilité sociale. L'origine du départ est une autre question épineuse. Le suivi journalier des migrations fournit de précieux indices, en particulier sur la corrélation entre la rédaction des rôles et la fuite des contribuables d'une part, le renouvellement des baux et le départ des tenanciers d'autre part. Une saisonnalité de chaque métier est à déterminer. Le personnage intervient également dans l'appréciation de la famille et de la communauté : l'analyse des noms, des signatures, des témoins participe à l'élaboration du portait robot du fuyard. Il permet surtout de détailler la dimension géographique du travail. Les communautés villageoises entretiennent un rapport intense à leur territoire. Ce dernier permet de distinguer les villageois des étrangers, les forains. Le groupe villageois se reconnaît dans l'espace qu'il exploite : « Le village est avant tout une communauté de travailleurs aux horizons géographiques nettement limités, un finage occupé depuis des temps immémoriaux<sup>15</sup>. » L'espace est une lutte identitaire. L'étranger a, dans ce schéma, une double fonction : il est celui qui met en péril la communauté, celui aussi qui, en négatif, la définit, voire l'enrichit. Il convient de bien garder à l'esprit que ce sentiment d'appartenance n'exclut ni le patriotisme de clocher ni une conscience nationale : « Il ne conduit pas à une animosité systématique contre les habitants du pays voisins : d'une part, dans une civilisation où la spécificité et le privilège sont de règle prévaut un sort d'indifférence à la différence; d'autre part, tous savent d'ex-

---

13. GUILLEMET, Dominique, « Pour une géopolitique des pays du Centre-Ouest Atlantique avant la Révolution : problématique, indicateur géographique et Système d'Informations géo-historiques (SIGH) », *Noroi*, Poitiers, 1999, n° 181, tome 46, p. 21-38.

14. ZINK, Anne, *Pays ou circonscription. Les collectivités territoriales de la France du Sud-Ouest sous l'Ancien Régime*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2000.

15. FAILEVIC, Maurice, LA ROCHEFOUCAULD, Jean-Dominique de, *1788, Lutttes révolutionnaires pour une propriété paysanne*, Paris, Éditions Sociales, 1978, p. 16.

périence que les privilèges, loin de se nuire, s'étaient les uns les autres et qu'en ce sens l'autre en tant que tel est un allié<sup>16</sup>. »

Tout ce cheminement vise donc à identifier une turbulence qui agite le monde des campagnes. Les pistes sont très diverses. Dans le cadre de cet article, nous avons restreint nos recherches à l'aspect le plus spectaculaire du problème : la migration comprise comme la disparition d'un certain nombre de paroissiens. Ce choix présente l'avantage de centrer nos efforts sur les registres de translation et de tester la validité de notre démarche.

### Esquisse de méthodologie

La variété des pistes de recherche nous conduit à inscrire notre recherche dans un espace étendu (une élection), présentant plusieurs usages de la terre. L'élection de Poitiers est à dominante rurale. Le seuil du Poitou sépare et unit deux massifs anciens : le Massif central et le Massif armoricain. Il est délimité à l'est par le Montmorillonnais, au sud par le Civraisien et à l'ouest par la Gâtine. L'ensemble comprend en 1780 environ 250 paroisses que l'on peut regrouper en 22 ou 23 villes-pays de 15 à 25 km de rayon<sup>17</sup>. Cette élection peut schématiquement se découper en cinq grandes aires. Poitiers rayonne sur le plat pays de la plaine poitevine, riche en seigle et froment. Un nombre non négligeable de vigneron exploitent la terre. Le Montmorillonnais se présente comme un pays de brandes à la végétation médiocre et sauvage. La mauvaise réputation du pays n'est plus à faire : les « mauvaises » terres représentent jusqu'à 60 % des surfaces, le pays est enclavé, l'élevage médiocre. Seul le seigle apporte quelques satisfactions à l'exploitant. Autour de Civray, s'organise une zone aux contours flous. Le territoire paroissial présente de grandes étendues de brandes ponctuées de vastes propriétés. La Gâtine, pour sa part, forme un espace remarquable. Le nom même signifie la présence « d'un sol en gâtage ne produisant que des ronces, épines, ajoncs et des faux bois qui ne peuvent être mis en culture réglée ». Les terres y sont mauvaises, ingrates pour le blé. L'eau en revanche est omniprésente et le paysage, souligné de haies et de fossés, original. Le pays est réputé pauvre : les paysans y ont adopté la polyactivité et surtout l'élevage des bovins. La frange nord, enfin, définit la dernière aire, marquée par l'attraction des deux principales villes, Poitiers et Châtelleraut. Ajoutons que des fluctuations historiques ont perturbé ces structures régionales, en particulier la révocation de l'édit de Nantes<sup>18</sup> et l'immigration acadienne.

L'élection est de mieux en mieux connue grâce aux travaux universitaires réalisés dans le cadre du GERHICO. La qualité des sources disponibles est diversement appréciable : les registres de translation sont bien

---

16. ZINK, Anne, *Pays ou circonscription...*, *op. cit.*, p. 332.

17. GUILLEMET, « Pour une géopolitique... », *art. cit.*

18. Il est à noter toutefois que l'émigration protestante n'y atteint pas les chiffres de l'élection voisine de Saint-Maixent.

conservés tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, les rôles de taille sont peu nombreux (450 pour toute l'élection). Dès lors, la comparaison systématique des rôles et des registres est presque impossible; surtout, il est très difficile de comparer les rôles de taille d'une paroisse donnée d'une année sur l'autre, même si le hasard de la conservation rend ce suivi possible pour une poignée de paroisses entre 1710 et 1740.

Nous avons construit notre analyse en fonction de ces deux sources et en oubliant tout espoir de recoupement. Nous avons donc sélectionné quatre petites paroisses (moins de 70 feux) et suivi entre 1710 et 1740 les chefs de famille à travers les rôles de taille. On pourrait objecter que les rôles de taille ne précisent pas si les chefs de famille sont partis ou décédés. Nous remarquons simplement qu'en cas de décès, le chef de famille est remplacé dans le rôle par sa veuve ou par son fils : le feu ne disparaît dès lors pas du rôle puisque les collecteurs prennent le soin de préciser la généalogie des héritiers. Nous avons essayé d'établir le taux de départ et de renouvellement des feux, la répartition professionnelle, la fortune des candidats au départ ou à l'arrivée et la durée d'installation des nouveaux venus. Nous avons ensuite travaillé sur nos registres entre 1750 et 1778 et choisi trois tranches chronologiques : 1750-1752, 1763-1765, 1775-1778. Nous avons examiné la composition sociale de ces fuyards, la saisonnalité des déclarations, avant surtout de tenter de cartographier la mobilité de nos populations. Au décompte simple des procédures<sup>19</sup>, s'ajoutent des bilans paroissiaux<sup>20</sup>. Mais les cartes les plus instructives concernent les sphères de déplacement par métier, représentées, grâce au logiciel Mapinfo, sous forme de flux entre paroisses.

## À l'épreuve des faits

### *Partir et s'installer*

Les registres de translations des décennies 1750-1770 fournissent des données intéressantes. Nous avons trouvé 673 déclarations entre 1750 et 1751, 734 entre 1763 et 1765, 440 entre 1775 et 1777. La saisonnalité des déclarations se lit facilement : 92 % des actes sont passés entre août et octobre, à l'époque où prennent fin les baux à ferme (la Saint-Michel, soit le 29 septembre) et sont confectionnés les rôles de taille<sup>21</sup>. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle marque un ralentissement de la mobilité, confirmé par les multiples monographies paroissiales soulignant la montée de l'endogamie à cette même période<sup>22</sup>. Ces premières données confirment la validité de

---

19. Ceci nous permet d'évaluer le degré de fiabilité de nos déclarations.

20. Total d'entrée et de sorties par rapport à la population paroissiale.

21. Marcel Lachiver retrouve cette même scansion sur l'élection de Mantes avec une nette accélération des procédures entre le 1<sup>er</sup> septembre 1728 et le 31 août 1733.

22. TARRADE, Jean, « Exogamie et endogamie dans les régions rurales du Centre-Ouest de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans GOY, Joseph, WALLOT, Jean-Pierre (dir.), *Évolution et éclatement du monde rural, France-Québec, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, EHESS, 1986, p. 277-282.

l'hypothèse de départ. Mais quantifier ces migrations ne devient réaliste qu'à l'aune de l'examen de quelques paroisses suivies au travers de leur rôle sur 30 ans.

La période retenue s'inscrit dans les suites du Grand Hiver de 1709 et de la crise économique qui secoue le monde rural. Nous avons choisi deux axes de recherche : l'influence de la crise sur les déplacements d'abord ; le fonctionnement de ces déplacements ensuite. Les chiffres sont éloquentes : dans la paroisse de Sèvres (moins de 30 feux), 10 % des chefs de famille disparaissent annuellement. En 1711-1720, le taux atteint 13 % (24 % pour la seule année 1714) avant de se stabiliser à 9,2 % à la fin de la période. Le même constat s'impose en ce qui concerne les arrivées : 14,8 % en 1711-1720 ; puis 11 %. Les entrées et départs s'équilibrent tout au long de la période. Mais dans le cas de Sèvres, la petitesse de la paroisse joue manifestement. Les trois autres paroisses déclinent deux modes opératoires. Les paroisses de Joussé et de La Ferrière-en-Gençay (50 feux) connaissent un équilibre entre entrées et départs. Mais on observe une dépopulation forte entre 1710 et 1720. À La Ferrière, de 50 feux en 1711, la paroisse tombe à 39 en 1720. À Joussé, sur les 52 feux de 1710, 22 seulement sont encore présents en 1720 : un tiers des feux disparaît. La reprise démographique intervient à partir de 1721-1730. La dernière paroisse, La Ferrière-en-Parthenay (70 feux), propose un dernier modèle. Durant la première décennie, 17 feux disparaissent (de 69 à 52). Une reprise démographique s'amorce dans la décennie suivante, lorsque la population remonte à 66 feux. Cette remontée est vite démentie, puisque que l'on ne compte plus que 56 chefs de famille en 1738. À la différence des autres paroisses, la structure villageoise ne s'est pas reconstituée : moins de 50 % des chefs de famille se retrouvent tout le long d'une décennie.

La crise agit comme le révélateur de l'instabilité ambiante. Elle se décline différemment selon la dimension des paroisses. La limite de 30 feux apparaît comme la masse critique au-dessous de laquelle la paroisse cesse d'exister.

### ***La figure du migrant***

Un premier critère retenu concerne l'anthroponymie et son incidence sur les déplacements. Un relevé succinct mené dans nos quatre paroisses-tests révèle quelques tendances. La migration touche davantage des individus isolés : six fuyards sur dix portent des patronymes non partagés. Ce qui est plus intéressant dans la compréhension du fonctionnement de la migration, c'est cette sorte de compagnonnage dont s'assortit l'installation des nouveaux venus. Dans la paroisses de Sèvres, les frères Martin s'installent ensemble en 1715. En 1716, ce sont les frères Maillet puis, en 1720, les Sabourin. Le fait que tous soient laboureurs est le signe d'une stratégie économique : on partage entre frères les risques et les coûts fonciers. Une autre pratique est le recours à « l'éclaireur ». À Joussé, en 1731, apparaît un certain André Bernard, bordier, qui fait souche jusqu'en 1739. En 1733,

Pierre Bernard le rejoint, puis Antoine Bernard, tout deux ses frères. Nous retrouvons dans les rôles et dans les registres de translation plusieurs exemples de cette habitude. Un membre de la famille expérimente la qualité de la paroisse d'accueil. Mais hors de tout passage par les registres paroissiaux, nous ne pouvons qu'apprécier la surface de ces mouvements familiaux.

journalier	labou- reur	méta- yer	fermier	artisan	domesti- que	veuve	mar- chand	meunier	vigneron	divers	indéter- minés	année	dor- nées
90	102	3	8	40	0	98	16	16	7	18	257	1750- 1752	nb
13,3	15,1	0,4	12	6	0	14,5	2,4	2,4	1	2,7	38		%
123	97	12	16	53	5	111	19	14	5	30	159	1763- 1765	nb
168	13,2	1,6	2,2	7,2	0,7	15,1	2,6	1,9	0,7	4	12,6		%
60	38	9	8	28	0	41	6	4	2	29	174	1776- 1778	nb
22,3	14,2	3,4	3	10,5	0	9,3	1,4	0,9	0,5	6,6	39		%

Ces mêmes rôles révèlent le lien fort entre fortune et déplacement. En temps de crise, la communauté se referme autour des bonnes fortunes : inconsciemment, elle sélectionne ses membres. Petits tenanciers et manouvriers s'exilent. Le rétablissement de l'économie rurale coïncide avec le repeuplement des couches humbles. Le croisement des rôles et des registres donne des résultats plus convaincants sur l'instabilité professionnelle. Trois éléments ont retenu notre attention : la répartition par métier des arrivants et des fuyards, la durée d'installation et le statut fiscal des migrants.

L'examen des données sur toute la période indique une simplification du monde des migrants à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les indéterminés forment 40 % des déclarations à partir de 1770. Cette apparition tient en partie à la difficulté pour les curés d'identifier ces candidats au départ. Nous pouvons cependant ajouter que ces individus sont par définition sans terre, sans profession sûre ; le terme d'indéterminé désigne la variabilité de leur statut : bordier ou journalier (la saisonnalité des déclarations est comparable). Cette nouvelle « classe sociale » n'a pas été retrouvée par Marcel Lachiver parce que son étude ne s'intéresse pas à la même tranche chronologique<sup>23</sup>. Mais

23. De même nos indéterminés sont quasi absents des rôles de taille (7 à 8 % des fuyards et des entrants).

l'élection voisine de Saint-Maixent connaît une évolution similaire puisque les rôles de taille mentionnent dès 1730 une catégorie « exploitants » pouvant former plus de la moitié des nouveaux venus<sup>24</sup>. Il existe bien une turbulence nouvelle autour de 1750, dont l'origine est encore à expliquer.

### ***Le monde des paysans***

Entre 1710 et 1740, 75 % des déplacements concernent le monde des travailleurs de la terre. Entre 1750 et 1775, leur part reste stable, entre 55 et 65 %. La hiérarchie de ces mouvements varie. Au début du siècle, bordiers et journaliers subissent une instabilité quasi naturelle compte tenu de la précarité de leur statut : d'ailleurs la perméabilité entre les deux professions est facile. Plus surprenante est l'instabilité des laboureurs (20 % des déplacements) : leur mouvement stagne au moment où l'économie rurale se reforme<sup>25</sup>. Un constat est clair : la reconstitution de la cellule paroissiale s'inscrit dans une sélection des individus. La durée d'installation des nouveaux venus précise encore cette instabilité : 60 % des bordiers, 50 % des journaliers restent moins de 2 ans dans la paroisse. En moyenne les laboureurs demeurent 5,8 années, les journaliers 4,3 années, les bordiers 3,6 années. Entre 1721 et 1731, la borderie de Pierre Chollet connaît quatre occupants : François Beaumont (1 an), Louis Moine (2 ans), le nommé Chesnais (5 ans) et Pierre Martineau (8 ans). La crise a accentué la rotation des tenanciers.

Ce premier constat subit des modifications à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Journaliers et bordiers sont toujours extrêmement présents ; en revanche les actes des laboureurs chutent (de 25 % à 14 %). Cela ne signifie pas une absence de mouvements, ni un repli sur soi<sup>26</sup> mais seulement que les laboureurs ne sont plus contraints d'abandonner leurs exploitations pour des raisons économiques. Les règles de succession leur permettent de rester durablement sur leurs terres.

### ***L'artisanat***

Artisans et meuniers ne représentent que 5 % des déplacements entre 1710 et 1740. Leur part augmente peu dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (autour de 7 à 9 %). L'organisation des mouvements selon les métiers est plus intéressante. Le monde du textile et du bois regroupe 40 %

---

24. LACRAMPE, Hervé, *François, une paroisse rurale du Moyen Poitou protestant*, Mémoire de maîtrise, Poitiers, 2000, p. 182-191.

25. Nous trouvons ainsi à La Ferrière-en-Gençay l'exemple de Jean Quitté, laboureur, abandonnant la paroisse en 1734 moyennant un « droit de fuite » de 2 sols.

26. L'étude menée sur l'hôpital de Montmorillon montre que les laboureurs des campagnes se rendent plus fréquemment à l'hôpital : ils représentent 80 % des malades en 1776-1780 (HÉRAULT, Pascal, *Assister et soigner en Haut Poitou sous l'Ancien Régime : la Maison Dieu de Montmorillon du début des guerres de Religion à la Révolution*, Thèse de Doctorat, Tours, 1996, p. 320).

des entrées et des sorties. Leur situation correspond à deux réalités : les tisserands et les cardeurs sont de petits métiers fragiles et temporaires, exercés par les paroissiens les plus pauvres. Nous remarquons d'ailleurs une forte perméabilité entre ces métiers et les professions paysannes modestes. Les charpentiers obéissent à un autre schéma. Ils restent en moyenne trois ans. Ils suivent le marché et sont par essence très mobiles. Ils passent de paroisse en paroisse en conservant leur métier.

L'autre groupe d'artisans se définit autour des métiers forts, disposant d'un solide réseau de clientèle. Au sommet, on rencontre les maréchaux, peu mobiles : les entrées correspondent à des reprises d'activité. Nos maréchaux s'installent pour au moins neuf ans. Nous touchons là une des professions phare, placée au centre de la vie communautaire. Les cabaretiers disposent d'un statut comparable, même s'ils sont plus mobiles que les maréchaux (6,4 années). Ils résistent plus difficilement à la crise et n'hésitent pas à trouver dans la polyactivité un complément de revenus (bordier, laboureur, marchand, boucher, notaire). Ce bilan n'est pas démenti par les registres de translation.

Les meuniers présentent une évolution comparable à celle des laboureurs. Replacés dans le monde de l'artisanat, ils sont aussi mobiles que les métiers du bois et du textile. Une première conclusion s'impose : les meuniers ne forment pas de dynasties dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les registres révèlent leur ascension économique dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils disparaissent alors pratiquement de nos documents, ce qui est le signe de leur réussite sociale.

### ***Les « divers »***

Deux professions ont retenu notre attention. D'abord la mobilité des hommes de médecine au travers du destin des chirurgiens. Véritable médecin malgré lui, docteur ambulancier, le maître chirurgien est à la fois praticien et vétérinaire. Il découvre parfois tardivement sa vocation : à Joussé, le notaire Gabriel Collasson se mue brusquement en chirurgien et exerce ce métier jusqu'à son décès. Le parcours type des chirurgiens rejoint celui des charpentiers : ils naviguent entre paroisses, suivant la loi de l'offre et de la demande.

Les mouvements des domestiques se suivent très facilement au travers de nos registres : la mention « vivre domestiquement » accompagne bon nombre de procédures. Leur recrutement est varié : des veuves, des petits paysans, des jeunes célibataires. La domesticité agit comme un apprentissage<sup>27</sup>. Nobles et curés choisissent leur personnel dans les paroisses où ils sont propriétaires : liens de seigneurie et domination foncière se confondent dans les rapports maître/serviteur. Seuls les domestiques et ouvriers spécialisés peuvent provenir de provinces éloignées, comme l'Auvergne

---

27. GUTTON, Jean-Pierre, *Domestiques et serviteurs*, Paris, Aubier, 1981, p. 72.

ou le Limousin. Pour le reste, cette profession reste un refuge, un état transitoire.

### **Champs migratoires ou aires de solidarité**

La géographie des mobilités s'appuie sur la lecture détaillée des registres de translation. On ne peut pas parler de pays de départ et d'arrivée à cause des faiblesses de la source. Nous retrouvons simplement la sous-représentation des déplacements au sein des paroisses situées à la marge de l'élection. Entrées et départs déclinent deux fonctionnements : les entrées confirment l'attraction du pôle de Poitiers sur son pays et les petits bourgs. Les sorties permettent de mieux cerner le fonctionnement des campagnes, en particulier pour le nord des Deux-Sèvres et le Civraisien. Cette meilleure analyse des sorties s'explique par les nombreuses déclarations ne précisant pas la destination des migrants. Nous retrouvons ainsi ce que les rôles suggéraient, à savoir qu'il existe un seuil à l'extrême mobilité : en dessous de 70 feux, les communautés se renouvellent très rapidement.

À ce stade de l'étude, un seul type de représentation cartographique donne des éléments de réflexion : la mobilité professionnelle. Nous avons donc dessiné ces mobilités dans le cadre du monde des paysans en différenciant journalier, bordier et laboureur. Par curiosité, nous avons rajouté les déplacements des veuves.

Les bordiers définissent un premier mouvement migratoire. Uniquement situé entre paroisses rurales, celui-ci s'effectue entre paroisses limitrophes, au mieux distantes de 10 kilomètres. Les déplacements à longue distance sont quasi inexistants. Cette micro-mobilité traduit l'habitude de changer souvent d'exploitation (une sorte de *turn over*), dans une quête de meilleurs loyers. Les connaissances locales favorisent cette stratégie.

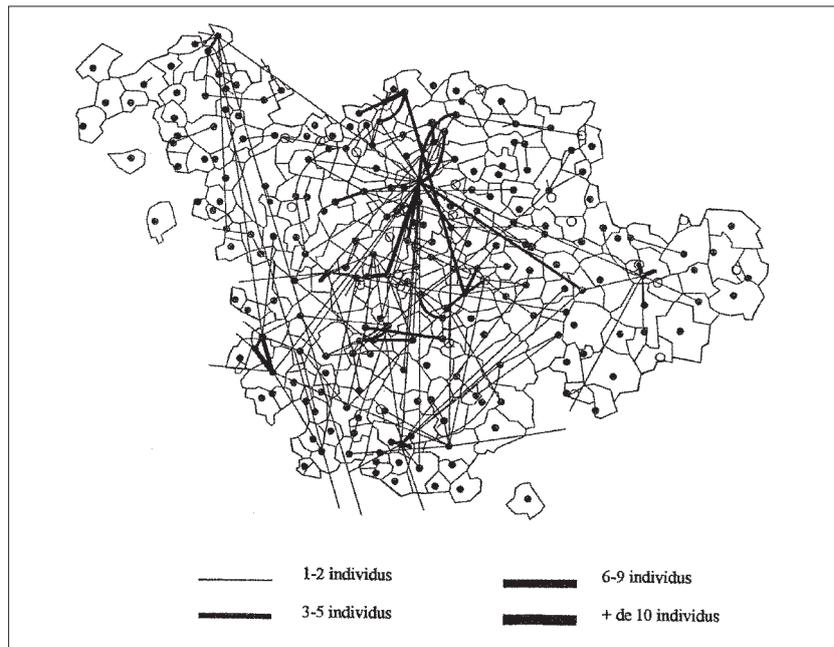
Laboureurs et journaliers présentent un rapport au voyage assez similaire malgré leur différence de statut. Le pays prend dans ce cas tout son sens, puisque leurs déplacements s'inscrivent dans cet espace. Mais les échanges à longue distance ne sont pas inexistants. L'explication est assez simple pour les journaliers : manouvriers sans biens, ils suivent le marché du travail. Le cas des laboureurs est plus troublant car ils ont généralement du bien. Et pourtant, les laboureurs du nord des Deux-Sèvres n'hésitent pas à s'installer à Poitiers, en Gâtine ou dans le Mellois. Nous avons peut-être là la trace d'une culture régionale spécifique.

Les veuves présentent enfin une mobilité spécifique. On trouve en effet une grande unité autour de l'attraction des bourgs et des villes, Poitiers étant le cas le plus spectaculaire. Les migrations entre paroisses limitrophes sont minoritaires, le veuvage s'accompagnant d'un affaiblissement des solidarités familiales.

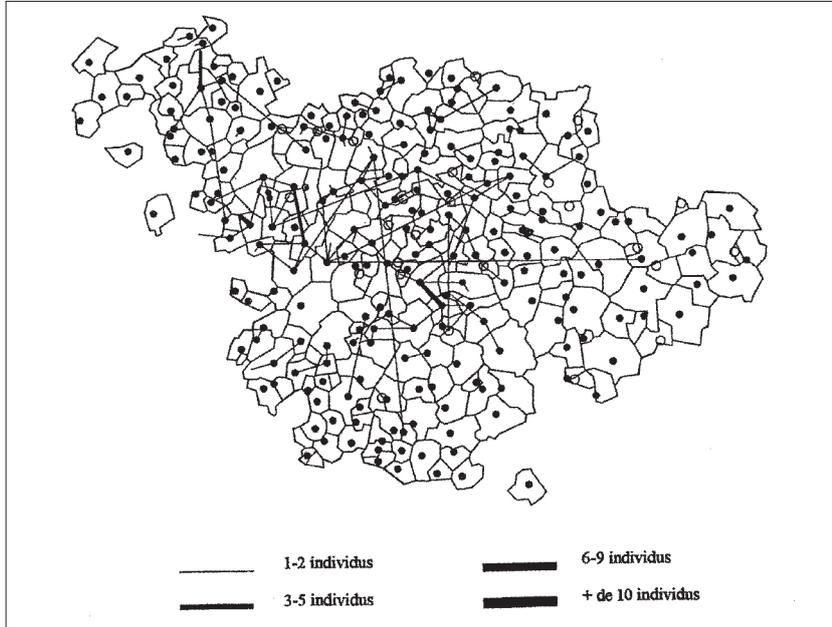
•

Il y a quelques scrupules à conclure cette ébauche. À ce stade, nous pouvons déjà constater la richesse de notre questionnement et la fiabilité de nos sources. Que ce soit en période de crise ou de calme, l'instabilité est une réalité qui frappe d'abord les petites professions. Plusieurs indices concordent à définir cette « dualité » paroissiale, véritable arrière-plan social de la migration. L'analyse géo-historique précise encore cette « turbulence ». L'ouverture des structures villageoises est donc plus qu'une séduisante hypothèse. De véritables cultures de l'espace se lisent au travers de nos constructions, cultures qui reprennent les hiérarchies sociales mais qui les dépassent également. Le territoire de la mobilité se discerne au hasard de nos témoignages. Il forme le décor d'un théâtre quotidien où communauté paroissiale et voyageur itinérant jouent leur partition.

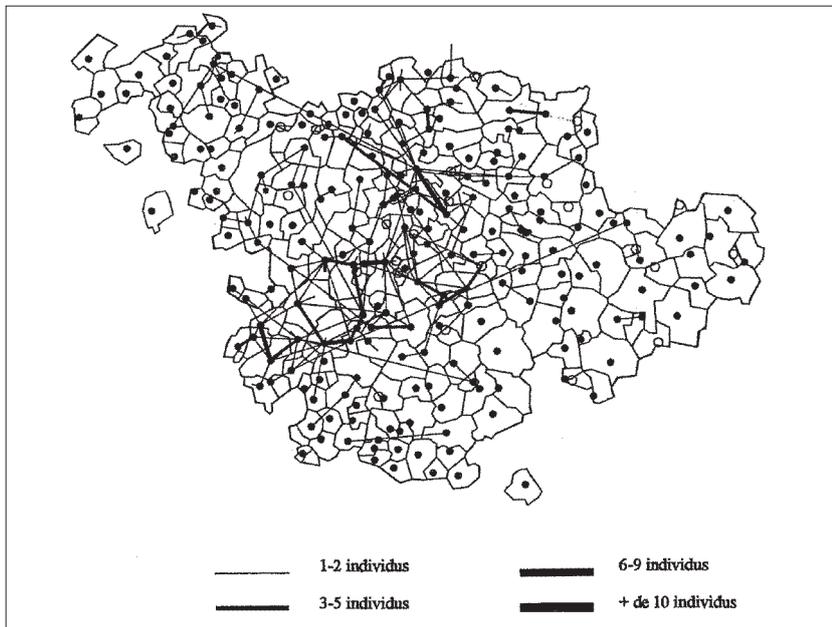
**Annexe 1 – Les migrations en Poitou (1775-1778)**



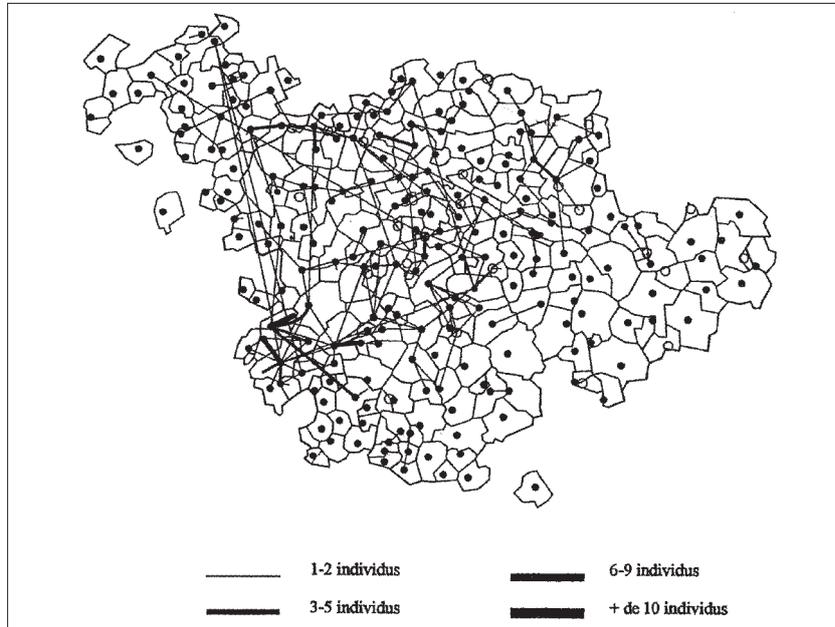
**Annexe 2 – Les migrations des bordiers en Poitou (1750-1778)**



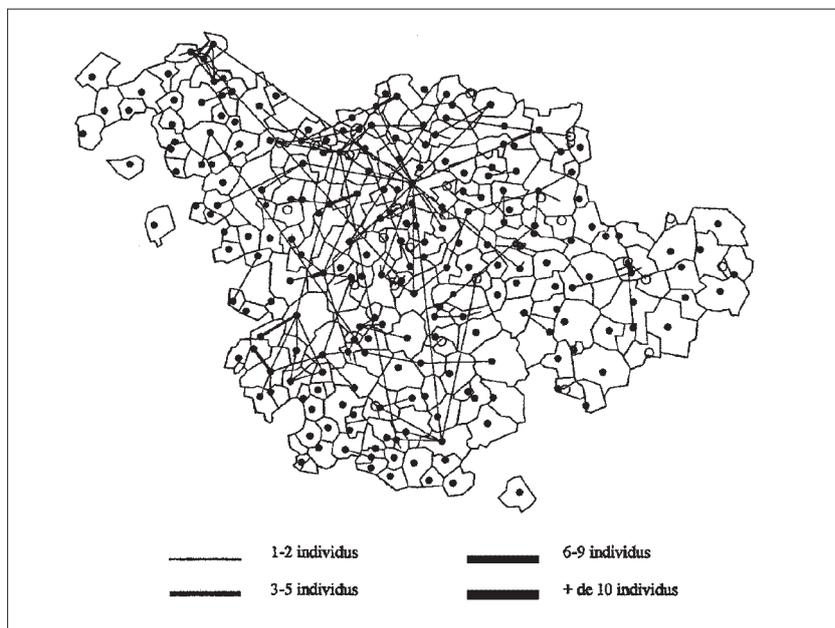
**Annexe 3 – Les migrations des journaliers en Poitou (1750-1778)**



**Annexe 4 – Les migrations des laboureurs en Poitou (1750-1778)**



**Annexe 5 – Les migrations des veuves en Poitou (1750-1778)**



### RÉSUMÉ

**L'observation croisée des rôles de taille et des registres de translation de domicile aboutit à distinguer les rythmes et les caractéristiques sociales des migrations dans le Poitou rural du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le ralentissement de la mobilité à la fin du siècle se confirme, de même que l'effet amplificateur des crises de subsistances sur l'instabilité des professions les plus humbles, en particulier lors du grand hiver de 1709-1710. D'une façon générale, la mobilité est plus marquée chez les journaliers, les domestiques et les petits artisans temporaires du textile, mais aussi parmi certaines catégories plus bourgeoises, comme les chirurgiens. On constate, en revanche, un enracinement des laboureurs qui se renforce au cours du siècle et une importante stabilité des métiers au cœur de la vie communautaire, comme les maréchaux ou les cabaretiers.**

### ABSTRACT

*The cross observation of the rôles de taille et des registres de translation de domicile lead to distinguish the rhythms and social characteristics of the migrations in the rural Poitou of the 18<sup>th</sup> Century. The slowing-down of the mobility at the end of the century confirms itself, as well as amplifying effects of sustenance crisis upon the instability of the humblest professions, especially during the great winter of 1709-1710. Generally speaking, mobility is more pronounced on day-labourers, servants and small temporary craftsmen of the textile industry, but also among richer social categories like surgeons. On the other hand a deep-rooting of labourers that is being reinforced during the century and an important stability of trades at the heart of the community can be noted, like smiths or tavern-keepers.*